

GUIDE DE CANDIDATURE 2024

Prix Galien - Volet E-Santé

Catégorie “petites entreprises”

(chiffre d’affaires 2023 inférieur à 5 M€)

1. **Eligibilité**

### Ce volet est destiné aux applications, sites web et outils purement numériques de e-santé (porteurs ou non d’un marquage CE DM) destinés à apporter une amélioration dans le parcours de soin (organisation et coordination des soins, relations ville-hôpital, gestion à domicile, télémédecine, accès aux soins…) et/ou une amélioration de la prise en charge d’une pathologie à destination des patients et/ou des praticiens.

### Le produit candidat doit :

### avoir un caractère innovant,

### apporter une nette amélioration du service médical rendu,

### démontrer un impact sur une forte proportion de sa population cible,

### être à un stade de développement et de diffusion suffisamment avancé pour être évaluable.

### Les critères de sélection sont :

### Pertinence de la contribution apportée par le candidat en termes d’amélioration du service médical rendu.

### Caractère innovant et disruptif du projet.

### Performance du modèle économique.

### Solidité de l’équipe : sa composition, ses compétences, ses valeurs éthiques, son engagement.

### Ne peuvent concourir que les solutions de e-santé déjà disponibles sur le marché au moment de la candidature.

### Ne peuvent candidater dans ce volet et dans cette catégorie, que les entreprises dont le chiffre d’affaires 2023 est égal ou inférieur à 5 millions d’euros.

### [Les objets connectés et dispositifs thérapeutiques disposant d’un marquage CE de Dispositif Médical doivent candidater dans le volet Dispositif médical.]

1. **Frais de dossier**

### Avant de remplir votre formulaire de candidature, vous devez procéder à votre inscription et vous acquitter des frais de dossier d’un montant de 200 € HT en vous rendant [sur ce lien](https://my.weezevent.com/concours-de-pitch-galien-de-la-e-sante-2024).

1. **Champs qui seront à remplir dans le formulaire en ligne**

### Nom de l’entreprise porteuse de la candidature

### Personne mandatée pour déposer le présent dossier

### Prénom / Nom / Fonction / Téléphone / Email

### Facturation : coordonnées pour l'établissement du devis des frais de dossier

### Prénom / Nom / Téléphone / France / Email / Raison sociale et service /

### Adresse

### Dénomination de l’innovation candidate

### Ex : Anamnèse®

### Description du produit

### Si votre candidature intègre la sélection officielle du prix Galien, ce texte figurera comme descriptif dans la liste des candidats de l’année sur www.prixgalien.fr

### (500 signes max.)

### Ex : Anamnèse est une IA médicale multilingue qui assiste les professionnels de santé en questionnant les patients en amont, pour structurer un dossier médical exhaustif permettant la régulation et l’optimisation du parcours de soin des patients.

### Cette solution de e-santé a-t-elle déjà été présentée au jury du prix Galien ?

### Précisez votre chiffre d’affaires 2023

### Décrivez votre business model (1500 signes max.)

### Apportez un argumentaire sur la pertinence scientifique et le rationnel médical du produit, les éléments de validation disponibles.

### Le rationnel s’appuiera de préférence sur articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture. En cas de produit de conception récente, faute d’antériorité, un projet d’évaluation médicale est souhaité (méthodologie, objectifs principal et secondaire, nombre de sujets, délai, comité scientifique, etc..). (1500 signes max.)

### Décrivez votre vision à moyen terme de l’évolution de votre projet (1500 signes max.)

**3- Pièces qui seront à télécharger via le formulaire en ligne**

### Merci de joindre à ce formulaire dans un format vidéo de votre choix :

### Une vidéo d’une durée maximum de 2:30 minutes pitchant votre produit ou service innovant – le format est libre, ce peut être un montage ou prise de vue face caméra, avec un smartphone comme avec une caméra pro, plusieurs personnes peuvent y apparaître, la solution de e-santé candidate peut aussi y apparaître, bref, c’est vous le réalisateur, surprenez-nous !

### Voici les informations qui peuvent s’y trouver :

### méthodologie de la conception du produit,

### fonctionnalités de l’outil de e-santé,

### ce en quoi ce produit de e-santé est innovant, distinctif voire disruptif,

### les choix qui ont été faits en termes d’ingéniosité, design, intuitivité et ergonomie,

### ou toute autre précision qui vous semble pertinente, c’est votre story-telling !

### Merci de joindre à ce formulaire, au format PDF :

### Extrait KBis de l’entreprise candidate,

### CV ou mini-bio du dirigeant de l’entreprise et des membres de l’équipe impliqués dans le projet présenté,

### La copie intégrale du dépôt des comptes de la société pour l’année 2023 (ou tout document comptable attestant d’un CA inférieur à 5 millions d’euros),

### Votre business-plan (executive summary ou teaser) – inutile de rédiger un nouveau BP exprès pour ce concours, fournissez-nous l’exemplaire le plus récent que vous ayez eu à produire dans le cadre par exemple d’une recherche de financement ou levée de fonds.

### Le justificatif que vous avez reçu lors du paiement en ligne des frais de dossier.

### Vous pouvez également joindre en annexe si vous le souhaitez, une sélection de : illustrations, infographies ou photos susceptibles de compléter ce dossier.

**4- Eventuelles pièces à produire**

### Si votre innovation e-santé implique l’usage de matériel (objet/mallette/livret, etc.) veuillez en mettre un exemplaire à disposition du jury.

### Adresse d'envoi : A l'attention de Mme Pilloud Groupe Profession Santé 1 rue Augustine Variot 92245 Malakoff

### Sur demande, cet échantillon vous sera restitué à l’issue de la délibération du jury.

**5- Envoi du dossier**

### Un accusé de réception vous sera adressé dès l’envoi de ce formulaire assorti des pièces jointes demandées, suivi, dans les meilleurs délais, d’une confirmation personnalisée de l’enregistrement de votre candidature.

### Le dossier sera ensuite étudié par le comité scientifique du prix Galien, si son éligibilité est confirmée, il intégrera la *sélection officielle* de l’édition en cours et sera alors soumis au jury.

**6- Concours de pitch**

Dans le cas où votre candidature entre dans la sélection officielle du prix Galien, la personne mandatée par le porteur de la candidature sera invitée à se présenter à un concours de pitch devant le jury du volet E-Santé (5mn de présentation + 5mn de questions). La date et les modalités de ce concours de pitch seront transmises aux candidats concernés avant le 30 juin. Le concours de pitch aura lieu début octobre à Paris.

**7- Confidentialité**

L’ensemble Le comité d’organisation ainsi que les membres des différents jurys sont soumis à des règles strictes de confidentialité concernant les informations qui leur sont transmises via les dossiers de candidature ; ils s’engagent, pour une durée de 10 ans

* à les garder strictement confidentielles, ne pas les publier, ne pas les divulguer à des tiers,
* ne pas les utiliser directement ou indirectement à des fins personnelles ou à d’autres fins que mener à bien l’opération ci-dessus visée,
* ne pas dupliquer les documents, de quelque nature qu’ils soient, ni les copier, ni les reproduire.

#### Les engagements de confidentialité, signés par chacun des membres du jury et du comité d’organisation du prix Galien, sont disponibles auprès du comité d’organisation du prix Galien, conformément au règlement du prix Galien France.